

ORDRE DU JOUR

**Séance du conseil municipal
du 25 avril 2019
à 18 heures 30**

Salle du conseil

OUVERTURE DE LA SEANCE

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 janvier 2019

DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :

Affaires Générales

- * **Décision n° 2019.052** – Vente d'un camion Renault (mise en ligne sur le site webencheres.com)
- * **Décision n° 2019.053** – Vente d'un variateur de fréquence (mise en ligne sur le site webencheres.com)
- * **Décision n° 2019.054** – Renouvellement d'une concession au cimetière n° 3 – Monsieur VALERO
- * **Décision n° 2019.056** – Renouvellement d'une concession au cimetière n° 3 – Madame BAUER
- * **Décision n° 2019.057** – Délivrance d'une concession au cimetière n° 2 – Monsieur DESTIVAL
- * **Décision n° 2019.058** – Délivrance d'une concession au cimetière n° 2 – Madame KHELIL
- * **Décision n° 2019.059** – Renouvellement d'une concession au cimetière n° 3 – Madame PUGNAT
- * **Décision n° 2019.060** – Délivrance d'une concession au cimetière n° 2 – Madame MONTEREMARD
- * **Décision n° 2019.062** – Renouvellement d'une concession au cimetière n° 3 – Madame MIGUEL
- * **Décision n° 2019.063** – Mise à disposition d'un logement au 7 rue du Saget - Relogement temporaire et dans l'urgence d'une famille suite à un incendie
- * **Décision n° 2019.064** – Délivrance d'une concession au cimetière n° 2 – Madame LACHAOUI
- * **Décision n° 2019.065** – Délivrance d'une concession au cimetière n° 2 – Monsieur SILVA CARDOSO
- * **Décision n° 2019.067** – Mise à disposition de la salle « Mont Blanc » de la Maison Nelson Mandela au profit de l'association « Espoir pour Tous »
- * **Décision n° 2019.068** – Demande de subvention au Département au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité pour l'extension et le réaménagement du groupe scolaire Jean Mermoz.
Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Coût prévisionnel HT du projet	5 164 337,00 €
Subvention CDAS sollicitée en 2019	1 032 286,00 €
Autres demandes de subventions	280 000,00 €
Autofinancement	3 852 051,00 €

Marchés publics

→ Décisions faisant l'objet d'un acte matérialisé et numéroté

* **Décision n° 2019.055** – Aide juridique à la décision – Soutien et accompagnement par téléphone. Souscription d'un contrat INTEGRAL avec la Société SVP sise 3, rue Paulin Talabot, 93585 SAINT-OUEN Cédex, pour une durée de deux ans à compter du 1er avril 2019.

Le coût mensuel de la prestation s'élève à 850 € H.T. soit 1 020 € T.T.C la première année du contrat. Ce montant sera révisé en 2020 au jour anniversaire de la date d'effet du contrat.

* **Décision n° 2019.061** – Traitement des récépissés des DT et DICT et des demandes Ville de DT et DICT. Souscription à l'offre présentée par la société SOGELINK – 69300 Caluire et Cuire pour la mise à disposition de la solution DICT.FR (traitement des récépissés des DT et DICT et des demandes Ville de DT et DICT) pour une durée d'un an.

La prestation comprend :

1 – Le traitement des réponses aux DT, DICT, DT/DICT conjointe et ATU (Avis de Travaux Urgents) :

- forfait de mise en place pour un montant de 860 € HT,
- traitement intégral des documents (pack de 0 à 500 unités), à 3,20 € HT l'unité, soit un montant total de 1 600 € HT.

2 – L'envoi des demandes de DT, DICT, DT/DICT conjointe et ATU :

- demandes d'envoi intégral des documents et plans, pour un prix unitaire dégressif selon le volume à traiter :
 - * de 0 à 250, au prix unitaire de 2 € HT, soit 500 € HT,
 - * de 250 à 500, au prix unitaire de 1,75 € HT, soit 875 € HT,
 - * de 500 à 1000, au prix unitaire de 1,45 € HT, soit 1 450 € HT.

3 – La formation :

- support informatique dédié, pour 25 agents, à raison de deux ½ journées, au prix unitaire de 500 € HT, soit un montant total de 1 000 € HT,
- modification de la cartographie des plans de récolement, soit 360 € HT.

Sur la base du détail ci-dessus, le coût annuel de la prestation s'élève à **6 645 € HT, soit 7 974 € TTC.**

* **Décision n° 2019.066** – Recours aux services de l'annonceur commercial Le Bon Coin pour assurer la diffusion d'une partie des offres d'emploi de la Ville.

Le versement de la somme forfaitaire de 900 euros à l'annonceur permettra la diffusion de cinq offres d'emploi maximum sur une période d'une année.

→ Décisions ne faisant plus l'objet d'un acte matérialisé et numéroté

* **Décision du 19/02/19 – Marché n° 18ENE03**

Résiliation du marché de maîtrise d'œuvre pour l'installation de dispositifs éducatifs interactifs de type vidéoprojecteur ou tableaux interactifs dans environ 100 classes des écoles élémentaires – passé en avril 2018 avec BECPROD 74100 Annemasse.

Motif : le prestataire a demandé une augmentation trop importante de sa rémunération, non justifiée. La Ville a refusé et prononce la résiliation du marché.

Montant des prestations : mission complète (études et suivi des travaux) = 9 050 €HT

Prestations réalisées : études Avant Projet et Projet = 3 400 €HT

Prestations non réalisées : passation du marché de fourniture et d'installation et suivi de l'exécution du marché = 5 650 € HT

Les missions relatives aux prestations non réalisées seront effectuées en interne.

* **Décisions du 19/03/19 et du 27/03/19 – Marché n°18 BEB 19 – Travaux d'aménagement de la Bulle – Création d'une bibliothèque ludothèque médiathèque**

Attribution des marchés concernant les travaux d'aménagement de la Bulle, création d'une bibliothèque ludothèque médiathèque aux sociétés suivantes :

· Lot 1 Désamiantage

- entreprise : QUALIT'R

- montant des travaux : 31 500,00 € HT

· Lot 02 – Terrassement - VRD

- entreprise : Sarl FAVRE 4 TRAVAUX PUBLIC

- montant des travaux : 8 891,43 €HT

· Lot 03 – Déconstruction – gros œuvre

- entreprise : Sarl FAVRE 4 TRAVAUX PUBLIC

- montant des travaux : 107 942,13 €HT

- clause sociale : volume de 160 h d'insertion.

· Lot 04 – Menuiserie intérieure extérieure métallique

- entreprise : ALU CONCEPT HABITAT

- montant des travaux : 87 714,17 €HT

· Lot 05 – Plâtrerie – peinture intérieure, extérieure, faux plafonds
- entreprise : COMPTOIR DES REVETEMENTS
- montant des travaux : 75 192,37 €HT
- clause sociale : volume de 65 h d'insertion.

· Lot 06 – Menuiserie intérieure bois, agencement
- entreprise : MENUIS'ART
- montant des travaux : 48 542,62 €HT

· Lot 07 – Sol souple
- entreprise : LAPORTE
- montant des travaux : 22 233,65 €HT

· Lot 08 – Chape - carrelage
- entreprise : BOUJON DENIS
- montant des travaux : 19 863,70 €HT

· Lot 09 – Serrurerie
- entreprise : SERRURERIE METALLERIE TAILLEZ
- montant des travaux : 25 367,90 €HT

· Lot 10 – Monte-charge
- entreprise : SAS JEAN LEON ELEVATION
- montant des travaux : 22 485,00 €HT

· Lot 11 – Électricité, courants faibles
- entreprise : SPIE
- montant des travaux : 63 000,00 €HT

· Lot 12 - Chauffage - Ventilation – Climatisation - Sanitaires
- entreprise : GROUPEMENT AQUATAIR-VENTIMECA
- montant des travaux : 164 767,50 €HT
- clause sociale : volume de 80 h d'insertion.

Les prix de tous les lots sont actualisables conformément aux stipulations du CCAP.

La période de préparation débute à compter de la notification du marché.

Le délai d'exécution de chaque lot est fixé dans le planning prévisionnel d'exécution joint au CCAP.

Le délai d'exécution des travaux est de 7,5 mois, hors période de préparation de chantier de 1 mois.

La date prévisionnelle de début des prestations est le 29/04/2019.

La date prévisionnelle d'achèvement des prestations est le 19/12/2019.

* Décision du 04/04/2019 – Marché n° 18 COM 02

Réalisation du Journal d'Information Municipales (JIM) - Fournitures courantes et services

Le marché actuel arrivant à son terme, un nouveau marché a été attribué à :

Lot 1 – Mise en page

A: KALISTENE
5 Route de Nanfray - PAE du Levray - 74960 CRAN-GEVRIER
Montant HT prix unitaire JIM 24 pages X 6 numéros par an : 8 700,00 €
TVA 10 % 870,00 €
Montant TTC 9 570,00 €

Lot 2 – Impression

A: ESTIMPRIM
6 ZA La Craye - 25110 AUTECHAUX
Montant HT prix unitaire JIM 24 pages X 6 numéros par an 23 016,00 €
Somme options pour 1 N° 7 230,00 €
TOTAL HT 30 246,00 €
TVA 10 % 3 024,60 €
Montant TTC 33 270,60 €

Le marché est un accord-cadre à bons de commandes sans minimum ni maximum.

Il a été passé selon la procédure adaptée (Seuil 3).

Les prix sont révisés annuellement (lors de chaque reconduction annuelle).

Après consultation 7 offres ont été reçues pour le lot 1 et 4 offres ont été reçues pour le lot 2.

La durée de la période initiale est de 1 an à compter du 15/05/2019 jusqu'au 15/05/2020, avec possibilité de reconduction 3 fois par périodes de 1 an, soit une fin maximum au 15/05/2023.

*** Décision du 10/04/2019 – Marché n° 18 BEB 18 – Accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de produits d'hygiène et d'entretien**

Validation de la décision d'attribution par la CAO du 26/03/2019 d'un accord cadre à bons de commande sans minimum ni maximum relatif à la fourniture de produits d'hygiène et d'entretien aux sociétés suivantes :

Lot 1 – Produits de nettoyage, sacs de collecte, brosse, textiles

PAREDES – 69745 GENAS CEDEX

sur la base d'un Détail Quantitatif Estimatif ayant servi à la comparaison des offres, non contractuel de 71 852,05 € HT.

Rabais pour toute la durée du marché : -45%

Délai de livraison de : 5 jours ouvrés

Lot 2 – Équipements sanitaires

PAREDES – 69745 GENAS CEDEX

sur la base d'un Détail Quantitatif Estimatif ayant servi à la comparaison des offres, non contractuel de 23 854,12 € HT.

Rabais pour toute la durée du marché : -45%

Délai de livraison de : 5 jours ouvrés

Lot 3 – Petites fournitures de nettoyage – Marché réservé aux entreprises adaptées

SARL L'ENTREPRISE ADAPTEE L'EA – 38630 LES AVENIERES

sur la base d'un Détail Quantitatif Estimatif ayant servi à la comparaison des offres, non contractuel de 1 562,17 € HT.

Rabais pour toute la durée du marché : -15%

Délai de livraison de : 24h00 à 48h00

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées, pour chacun des lots, selon les stipulations de l'acte d'engagement :

- des prix du bordereau des prix unitaires (prix remisés)

- des prix du ou des catalogues du titulaire auxquels est appliqué le rabais mentionné à l'acte d'engagement sur lequel s'engage le titulaire pendant toute la durée du marché.

Les prix sont fermes de la notification du marché jusqu'au 31/12/2019. Ils sont ensuite ajustables par référence aux tarifs du BPU ou barème propre au titulaire (catalogue), à l'issue de chaque période de validité annuelle dans les conditions fixées au C.C.A.P.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale allant de sa notification au 31/12/2019. Il peut être expressément reconduit 3 fois pour une période d'un an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est ainsi fixée au 31/12/2022.

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR ET FAISANT L'OBJET D'UNE DELIBERATION

CABINET DU MAIRE

1) Attribution du titre de "Citoyen d'Honneur de la Ville d'Annemasse" à Georges LOINGER et Renée BORNSTEIN

2) Cérémonie du 8 mai 2019 – Versement d'une subvention à l'association Annecy Colombes

ADMINISTRATION DE LA CITE

Commande publique

3) Etude, maintenance et travaux de signalisation tricolore - Approbation de la convention de groupement de commandes entre les communes d'Annemasse, d'Ambilly, de Gaillard, de Vétraz-Monthoux, de Ville-la-Grand et la communauté d'agglomération "Annemasse-Les Voirons Agglomération"

Finances

4) Casino d'Annemasse – Renouvellement de l'autorisation d'exploitation des jeux

5) Indemnité de gardiennage - Église Saint André - Année 2019

Réglementation générale et Vie Publique

6) Stationnement payant – Rapport annuel sur le traitement des recours administratifs préalables obligatoires (année 2018)

RESSOURCES, ORGANISATION ET MODERNISATION

Ressources Humaines

7) Personnel - Frais de mission / Modification et revalorisation de l'indemnité de nuitée

8) Elus – Modification des indemnités

ANIMATION DU TERRITOIRE

Culture, International et Citoyenneté

9) Château Rouge - Subvention au Lycée Jean Monnet pour le remboursement des frais de location de la salle

10) Solidarité internationale – Versement d'une subvention aux associations Movement France, Tagayt France et AGIRabcc

Commerce et Économie de Proximité

11) Nuits de l'Eco – Versement d'une subvention à l'association Artisans du Monde

Sports

12) Office Municipal des Sports - Subvention de fonctionnement 2019 - Versement du solde

COHESION SOCIALE

Éducation

13) Association Lire et faire lire 74 – Approbation de la convention de partenariat à intervenir entre l'association et la Ville d'Annemasse et versement d'une subvention

14) Associations à caractère périscolaire – Versement des subventions de l'année 2019

Jeunesse, Politique de la Ville et Démocratie Participative

15) MJC Maison Pour Tous Annemasse (MJC MPTA) - Versement du solde de la subvention de fonctionnement 2019

16) Programme de Réussite Éducative – Approbation de l'avenant n°1 à la convention conclue entre la Ville et le CCAS pour la mise à disposition de personnel

17) Service civique – Demande de renouvellement d'agrément au titre de l'engagement de service civique

18) Contrat de Ville - Soutien logistique aux associations / Versement d'une subvention à l'Université Populaire

19) Contrat de ville - Soutien logistique aux associations / Versement d'une subvention à l'Association "Ma Chance Moi Aussi"

20) Contrat de Ville - Soutien logistique aux associations / Versement d'une subvention au Relais culturel de la région annemassienne Château Rouge

21) Permis de jardiner - Soutien logistique aux associations / Approbation de la convention de partenariat à intervenir entre la Ville d'Annemasse et l'Association « Terres d'Histoires et d'Avenirs » et versement de subvention

Tranquillité Publique

22) Prévention socio-éducative territorialisée – Approbation de la convention à intervenir entre la Ville et l'association PASSAGE pour la prise en charge des jeunes de 16 à 25 ans

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Urbanisme et Foncier

23) Attributions du bonus de constructibilité pour des bâtiments à énergie positive sur l'ensemble du territoire communal – Convention à intervenir entre la société CERQUAL Qualitel Certification et la Ville d'Annemasse

24) Acquisition foncière - Acquisition d'un terrain 1 rue des Echelles

25) Cession des biens au 26-26 bis rue de Genève en cours de portage par l'EPF 74 - Approbation de la convention tripartite à intervenir entre l'Etablissement public foncier de la Haute-Savoie (EPF74), la commune d'Annemasse et la société SPIRIT IMMOBILIER

26) Club Alpin Français - Prorogation et modification de l'assiette du bail à construction conclu avec l'association pour les locaux situés avenue de Verdun

27) Taxe Locale sur la Publicité Extérieure - Indexation des tarifs au 1er janvier 2020

QUALITE DES ESPACES ET DU PATRIMOINE PUBLICS

Énergie

28) Immeuble de logements sis 13 et 13 bis rue Alfred Bastin - Convention à intervenir avec Haute-Savoie Habitat pour la fourniture de chaleur

Voirie

29) Implantation et collecte de conteneurs de textiles, linges de maison et chaussures - Avenant à la convention de partenariat entre la commune d'Annemasse, la communauté d'agglomération Annemasse-Les Voirons Agglomération et l'organisme Le Relais France